

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2018

Le dix-neuf février deux mil dix-huit une convocation individuelle a été adressée à chacun des membres du Conseil Municipal, à l'effet de se réunir en séance publique, le lundi 26 février 2018.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Loïc TRIDEAU, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- ▶ **Approbation du compte administratif 2017, Budget général.**
- ▶ **Approbation du compte administratif 2017, Budget assainissement.**
- ▶ **Comptes de gestion, budget général et budget assainissement.**
- ▶ **Engagement d'ouverture de crédits, Budget général 2018.**
- ▶ **Personnel communal : Taux de promotion 2018.**
- ▶ **Création d'un poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe et suppression d'un poste d'Adjoint technique.**
- ▶ **Création d'un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe et suppression d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe.**
- ▶ **Convention fourrière animale 2018.**

Questions diverses

Etaient présents :

M. TRIDEAU Loïc, Mme DE PASQUALE Mireille, M. GUEHERY Alain, Mme SURUT Brigitte, M. PAUZAT Laurent, M. DESLANDES Patrick, Mme GOUET Thérèse, M. DECARPES Gérard, M. FREULON Jean-Noël, Mme DUPUY Katia, Mme ANDRE Audrey, M. ESNAULT Joël, M. TAYSSE Stéphane, Mme GASNIER Séverine.

Etaient absents excusés : M. BODEREAU Emmanuel, M. LAMARGOT Laurent, Mme LE BIHAN Stéphanie, Mme GOURDIN Séverine, Mme GUILLOU Laurence.

Etait absente :

Secrétaire de séance : M. TAYSSE Stéphane.

Pouvoirs :

M. BODEREAU Emmanuel a donné pouvoir à Mme DE PASQUALE Mireille.
Mme LE BIHAN Stéphanie a donné pouvoir à Mme ANDRE Audrey.
Mme GOURDIN Séverine a donné pouvoir à Mme SURUT Brigitte.
Mme GUILLOU Laurence a donné pouvoir à M. TRIDEAU Loïc.

Le procès-verbal de la réunion du 29 janvier 2018 n'appelant aucune observation, est adopté par 18 présents dont pouvoirs. Les conseillers présents signent le registre des procès-verbaux.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET GENERAL

Délibération 2018-7

Monsieur Alain GUEHERY, 2ème Adjoint, donne lecture du Compte Administratif 2017 du budget général :

Section de fonctionnement

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
70 Produits des services	120 719.05 €	011 Gestions courantes	241 547.58 €
73 Impôts et taxes	578 462.00 €	012 Charge du personnel	458 956.74 €
74 Dotations et Part.	294 410.53 €	65 Autres charges	87 007.88 €
75 Autres produits de G.	10 066.20 €	66 Charges financières	<u>50 898.58 €</u>
77 Produits except.	4 619.87 €		
013 Atténuation de charges	<u>49 843.18 €</u>		
TOTAL DES RECETTES	1 058 120.83 €	TOTAL DES DEPENSES	838 410.78 €
EXCEDENT 2016	<u>69 583.27 €</u>		
TOTAL DES RECETTES	1 127 704.10 €		
TOTAL DES DEPENSES	838 410.78 €		
EXCEDENT 2017	<u>289 293.32 €</u>		

Section d'investissement

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
10 Dotations	233 630.00 €	16 Emprunts	50 635.85 €
		20 Concessions	11 249.08 €
		204 Subventions équip.	12 382.00 €
13 Subventions	<u>143 163.15 €</u>	21 Immobilisations corp.	185 518.16 €
		23 Immobilisations en cours	<u>423 013.26 €</u>
TOTAL DES RECETTES	376 793.15 €	TOTAL DES DEPENSES	682 798.35 €
EXCEDENT 2016	<u>116 244.76 €</u>		
TOTAL DES RECETTES	493 037.91 €		
TOTAL DES DEPENSES	<u>682 798.35 €</u>		
DEFICIT 2017	- 189 760.44 €		

RESTES A REALISER DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 70 400 €

RESTES A REALISER RECETTES D'INVESTISSEMENT : 76 960€

VOTE : 17 pour

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET ASSAINISSEMENT
--

Délibération 2018-8

Monsieur Alain GUEHERY, 2^{ème} Adjoint, donne lecture du Compte Administratif 2017 du budget Assainissement :

Section d'exploitation

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
70 Produits de services	24 411.48 €	011 Charges courantes	2 000.00 €
77 Produits except.	<u>256.39 €</u>	68 Dotations aux Amorts.	<u>9 086.45 €</u>
TOTAL DES RECETTES	24 667.87 €	TOTAL DES DEPENSES	11 086.45 €
EXCEDENT 2016	<u>18 243.04 €</u>		
TOTAL DES RECETTES	42 910.91 €		
TOTAL DES DEPENSES	<u>11 086.45 €</u>		
EXCEDENT 2017	31 824.46 €		

Section d'investissement

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
10 Affectation résultats	200 000.00 €	13 Agence de l'eau	256.39 €
13 Subventions	17 123.93 €	20 Frais d'études	17 813.77 €
28 Amortissements	<u>9 086.45 €</u>	21 Réseaux d'assainiss.	<u>14 245.00 €</u>
TOTAL DES RECETTES	226 210.38 €	TOTAL DES DEPENSES	32 315.16 €
EXCEDENT 2016	<u>12 690.18 €</u>		
TOTAL DES RECETTES	238 900.56 €		
TOTAL DES DEPENSES	<u>32 415.00 €</u>		
EXCEDENT 2017	206 585.40 €		

RESTES A REALISER DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 9 700 €

VOTE : 17 pour

COMPTES DE GESTION 2017

Délibération 2018-9

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion 2017 de Monsieur le Trésorier de la Suze sur Sarthe dont les résultats correspondent aux chiffres des comptes administratifs 2017 des différents budgets.

VOTE : 18 pour

OUVERTURE DE CREDITS. Budget général.
--

Délibération 2018- 10

Conformément à l'article 15 de la loi n°88-13 du 5 janvier 1988 permettant le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2018 et dans la limite du quart des crédits prévus au budget de l'exercice précédent « section de dépenses d'investissement », le Conseil Municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à concurrence des montants précisés ci-dessous et s'engage à ouvrir les crédits correspondants, lors de l'adoption du budget général 2018.

2151 LTP	24 810.00 €
2151 LTP	1 380.00 €
2151 SPIE	<u>364.80 €</u>
Total	26 554.80 €

25% maximum du quart des crédits prévus au budget de l'exercice précédent.
Section d'investissement dépenses : 67 452.50 €

VOTE : 18 pour

PERSONNEL : Taux de promotion 2018.
--

Délibération 2018-11

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, fixe ainsi qu'il suit le taux de promotion pour le personnel communal.

Grade d'origine	Grade d'accès	Nombre d'agents promouvables	Ratios (% ou fraction)	Nombre d'agents promu(s)
Adjoint technique	Adjoint technique Principal de 2 ^{ème} classe	1	100	1
ATSEM Principal de 2 ^{ème} classe	ATSEM Principal de 1 ^{ère} classe	1	100	1

VOTE : 18 pour

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE.

Délibération 2018-12

M. le Maire donne la parole à M. GUEHERY Alain pour présenter l'avancement de grade de l'année 2018.

Adjoint technique → Adjoint technique Principal de 2^{ème} classe au 1^{er} mars 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer le poste.

De supprimer le poste d'Adjoint technique de 2^{ème} classe.

VOTE : 18 pour

CREATION D'UN POSTE D'ATSEM Principal de 1^{ère} classe.

Délibération 2018-13

M. le Maire donne la parole à M. GUEHERY Alain pour présenter l'avancement de grade de l'année 2018.

ATSEM Principal de 2^{me} classe → ATSEM Principal de 1^{ère} classe au 1 novembre 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer le poste.

De supprimer le poste d'ATSEM Principal de 2^{ème} classe.

VOTE : 18 pour

CONVENTION FOURRIERE ANIMALE. Année 2018.

Délibération 2018-14

Monsieur le Maire présente la convention fourrière animale pour l'année 2018.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de passer une convention pour l'année 2018.

Autorise le Maire à signer la convention.

VOTE : 17 pour 1 contre.

QUESTIONS DIVERSES

Finances.

M. GUEHERY Alain informe le Conseil Municipal que la commission « finances » se réunira le 5 mars 2018.

Communauté de Communes du Val de Sarthe.

M. GUEHERY Alain fait part au Conseil Municipal qu'un impôt supplémentaire de 1% pourrait être créé sur le foncier bâti pour faire face aux besoins de financement.

Marquages au sol.

M. PAUZAT Laurent fait savoir au Conseil Municipal que des devis seront demandés à la Communauté de Communes du Val de Sarthe pour refaire des marquages au sol.

Les travaux de la passerelle à côté du Pont pour se rendre au site du Moulin vont commencer prochainement. La passerelle sera réalisée en bois et métal.

Association cantonale culturelle.

Mme GOUET Thérèse informe le Conseil Municipal que l'assemblée générale a eu lieu à la Mairie samedi dernier.

Une manifestation « théâtre » aura lieu le 22 avril 2018.

Une manifestation « rallye pédestre » aura lieu le 3 juin 2018.

Route des Vignes.

M. DESLANDES Patrick fait part au Conseil Municipal que les travaux sur la route des Vignes sont stoppés à cause des intempéries.

Communauté de Communes du Val de Sarthe. Compétence Enfance-jeunesse.

Mme DE PASQUALE Mireille informe le Conseil Municipal que suite à la démission de Madame MALATERRE Sandrine, vice-présidente, celle-ci a été remplacée par Madame MOUSSAY Elisabeth. Monsieur ANCELLET Mathieu a été embauché comme coordinateur Jeunesse.

Temps d'Activités périscolaires.

Mme DE PASQUALE Mireille informe le Conseil Municipal que nous avons reçu une réponse favorable de M. l'inspecteur de l'Académie concernant la semaine à quatre jours.

A compter de la prochaine rentrée scolaire en septembre 2018 la semaine repassera à 4 jours.

Projet de la Caisse des Allocations Familiales.

La convention territoriale globale.

Mme DE PASQUALE Mireille fait part au Conseil Municipal que Mme PAMART Brigitte a choisi la Communauté de Communes du Val de Sarthe pour lancer ce projet.

Quatre thèmes sont évoqués.

- Consolider l'existant, structurer les services de la CDC du Val de Sarthe, faire une pause sur les transferts de compétences
- Informer sur les services la population, les élus et les agents, mettre en place une véritable information, développer la stratégie de communication de la CDC du Val de Sarthe
- Adapter les actions, les propositions aux réels besoins de terrain
- Développer le lien social, les relations intergénérationnelles.

Coup de pouce.

L'arrêt se fera en face de l'Auberge du Rallye avec un traçage au sol.

GDON

M. ESNAULT Joël fait part au Conseil Municipal qu'à l'assemblée générale du GDON, 354 ragondins ont été piégés.

La séance est levée à 21 h 50.